



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission nationale
algérienne
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Émir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie



La Culture de Paix et du Vivre Ensemble chez un humaniste musulman du XIX^e siècle : l'Emir Abdelkader al-Djazâ'irî

Colloque organisé par
la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de
Paix de l'Université d'Alger I et AISA ONG Internationale
en partenariat avec

la Commission nationale algérienne pour l'Education, la Science et la Culture
et l'Association Sidi Abderrahmane at-Thaâlibî pour la promotion du Patrimoine

Sous le Parrainage de
Madame la Ministre de l'Education nationale

Journée Internationale
du Vivre Ensemble en Paix
16 mai 2018

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN EDUCATION
INRE, BP 193, OUED ROMANE, EL ACHOUR –ALGER





Journée internationale du Vivre Ensemble en Paix

La Culture de Paix et de Vivre Ensemble chez un humaniste musulman du XIX^e siècle : l'Emir Abdelkader al-Djazâ'irî

« Si les Musulmans et les Chrétiens avaient voulu me prêter leur attention, j'aurais fait cesser leurs querelles ; ils seraient devenus, extérieurement et intérieurement, des frères. » Emir Abdelkader.

Les historiens s'accordent aujourd'hui à considérer l'Emir Abdelkader (1808-1883) comme le fondateur de l'Etat algérien moderne. Bien que l'aspect historique domine sur les autres traits de la personnalité de l'Emir, celui-ci ne se sera pas suffi de concevoir les fondements institutionnels de l'Etat algérien moderne. Il alla plus loin en initiant, en sa qualité de juriste musulman et premier magistrat de son Etat, un certain nombre de réformes législatives. La plus importante étant la compilation des règles incombant aux soldats de respecter durant les batailles, parmi lesquelles l'interdiction formelle de porter atteinte aux femmes, aux enfants et aux vieillards, au point que certains chercheurs, à l'image du Président du comité international de la Croix rouge, Peter Maurer (2013), n'hésitent pas à considérer l'Emir Abdelkader comme « l'un des premiers penseurs à avoir appelé à la rédaction du droit international humanitaire. »

Et même après avoir été contraint à déposer les armes en 1847 pour se voir exilé en France avant de devoir résider à Damas, l'Emir ne cessa, sa vie durant, à militer en faveur du respect des droits humains et du rapprochement entre Orient et Occident. Il réussit à prouver au monde son humanisme en 1860, après le déclenchement de la guerre civile à Damas ; fervent défenseur du droit à la différence et au Vivre Ensemble en Paix, il n'hésita pas à s'interposer pour défendre les communautés chrétiennes de la ville sauvant ainsi près de 12.000 personnes d'une mort certaine. Lorsqu'on l'interrogea sur les motivations de son geste, il se contenta de répondre : « Ce que nous avons accompli est un devoir imposé par la Loi mohammadienne et les droits de l'Humanité ».

L'Emir a utilisé le terme de « droits de l'Humanité » à côté de celui de « Loi mohammadienne » ; quelle est la définition donnée par le penseur algérien au concept « d'Humanité » ? La conçoit-il simplement comme une allusion à l'être humain dans son sens biologique ou, plus encore, à une « entité juridique » rassemblant les générations passées, présentes et futures ? Cette interrogation vaut également pour la notion de « droits » ? Peut-on dire que l'Emir fait référence par ce terme, à l'instar des partisans de l'approche subjective du droit, à un ensemble de droits inaliénables inhérents à la personne humaine, dont ceux du droit à la différence et à la liberté de culte ? Si c'est le cas, dans quel mesure peut-on aujourd'hui nous inspirer de l'héritage de l'Emir pour promouvoir les enseignements d'un islam compatible avec les concepts modernes de droits humains et de Vivre Ensemble ?

C'est autour de ces réflexions, en entre autres, que s'articuleront les interventions attendues lors de ce colloque organisé à l'occasion de la Journée internationale du Vivre Ensemble en Paix ; une journée proclamée en date du 8 décembre 2017 par consensus de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'initiative de l'ONG internationale AISA et de l'Algérie en vue de « mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale pour la paix, la tolérance [et] la compréhension. »



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission nationale
algérienne
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Émir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie



FONDATION ADLANIA



AISA
ONG internationale

PROGRAMME DU COLLOQUE

16 mai 2018

09h30-10 :00 : Accueil des participants.

10h30-11h00 : Ouverture officielle du colloque.

- ❖ Mot de bienvenue.
- ❖ Allocution de Monsieur le Directeur général de l'INRE.
- ❖ Allocution du Pr. Nouria Benghebrit, Ministre de l'Education nationale et Présidente de la Commission algérienne pour l'Unesco
- ❖ Allocution du Cheikh Khaled Bentounès, Président d'Honneur d'AISA ONG Internationale et maître spirituel de la Tariqa Alawiyya.
- ❖ Allocution du Cheikh Idris Kasmi, Président d'Honneur de l'Association Sidi Abderrahmane at-Thaâlibî pour la Promotion du Patrimoine.
- ❖ Allocution du Dr. Issam Toualbi, Directeur de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix.

11h00-11h20 : Vernissage de l'exposition

« L'émir Abdelkader : un homme, un destin, un message ».

Premier panel

«L'HOMME» ET «L'HUMANITÉ» DANS LA CONCEPTION SOUFIE DE L'EMIR

Modérateur: Pr. Rachid MIMOUNI

11h20-11h40 : L'Emir Abdelkader : un réformateur philosophe-soufi ?

Abdelouahhab BOULAGHRAS, Chercheur au CRASC d'Oran.

11h40-12h00 : Les dimensions humanistes chez l'Emir Abdelkader :

lecture analytique de son expérience soufie.

Meriem BAGHDOUD, Maître de Conférences à l'Université de Mascara

12h00-12h20 : L'Emir Abdelkader et la philosophie de « l'Homme universel »

Setty KHEDDIS, Université d'Alger I, AISA ONG internationale.

12h20-12h30 : *Débat.*

Second panel

LES DROITS HUMAINS À TRAVERS L'ŒUVRE DE L'EMIR ABDELKADER

Modérateur : Pr. Mohamed BELAMANE

12h30-12h50 : Halte avec le patrimoine scientifique de l'Emir Abdelkader.

Habib BARIKALLAH, Maître de Conférences au C. U. Tindouf.

12h50-13h10 : L'Emir Abdelkader poète et la réconciliation de la famille humaine
Hadjer LAKHDEREZZINE, vice-doyenne de la Faculté de Lettres, Médéa

13h10-13h30 : L'Emir Abdelkader : le résistant et l'homme de paix
Mohammed Amine BELGHITE, Professeur et ancien Président du
Conseil scientifique de la Faculté des Sciences islamiques d'Alger I

13h30-13h40 : Débat.

13h40-14h40 : Pause-déjeuner.

Troisième panel

L'EMIR ET LA CHEVALERIE SPIRITUELLE : UN HUMANISME À TOUTE ÉPREUVE

Modératrice : Dr. Faïza MEDAFER

14h40-15h00 : L'apport de l'Emir Abdelkader au droit international humanitaire.
Abdelkarim DJAMEL, Maître de Conférences à l'Université de Djelfa

15h00-15h20 : Approche sociologique du traité de Tafna.
Rahima BEN SAGHIR, Maître assistante à l'Université de Batna.

15h20-15h35 : Débat.

Modératrice: Mme. Hadjira MADANI

15h40-16h00: La monnaie de l'Emir Abdelkader et les expressions de l'identité nationale
Abdelkader DAHDOUN, Directeur du Centre universitaire Tissimsilt

16h00-16h20 : L'administration et les finances dans l'Etat de l'Emir Abdelkader.
Nawel IRAÏNE, Maître de Conférences à l'Université de Tipaza.

17h00-17h20 : Débat et clôture.

En marge du colloque

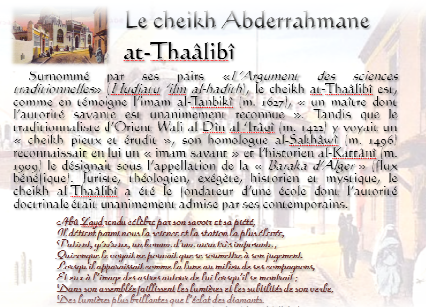
Exposition

**L'Emir Abdelkader :
un homme, un destin, un message**



Exposition:

**Sidi Abderrahmane at-Thaàlibi :
Homme de Paix et du Vivre Ensemble**



**Présentation de l'ouvrage collectif :
Aux fondements de la Culture de Paix :
Egalité des genres
et Citoyenneté mondiale
édité à l'occasion
de la Journée Internationale du Vivre
Ensemble en Paix**

